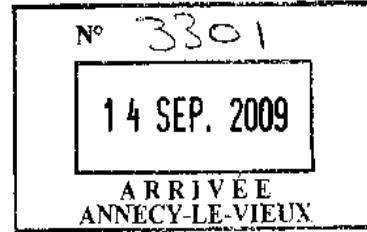


Jean-Jacques PASQUIER
19 Clos des trolles
74940 ANNECY-LE-VIEUX
☎ 04.50.51.73.10
☎ 06.84.98.25.85
courriel:jjpasquier@free.fr



JUR(akt)
CAB/GA
JGS
DIRECT
FIN

Monsieur le Maire
Place Gabriel Fauré
BP 249
74 940 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX

OBJET : Question orale formulée par écrit
N.Réf. : ALV Conseil Municipal / 20090913 QO intérêt PPI.doc

Monsieur le Maire.

La planification des investissements et de leur financement constitue un exercice complexe, compte tenu de l'opposition entre le principe d'annualité budgétaire et la durée de vie des projets. Cet état de fait rend très difficilement lisible pour nos concitoyens quelles seront les priorités politiques de demain et à quelles fins sont destinés les deniers publics.

Pour nombre de projets, il n'est pas possible de les réaliser sur un même exercice d'où l'intérêt de mettre en œuvre une programmation des investissements précise. C'est ainsi, par exemple, que les travaux pour rendre accessibles les espaces publics aux personnes à mobilité réduite pourraient être annoncés à la population ancilevienne. On voit bien là tout l'intérêt, tant pour les intéressés que pour la vision du conseil municipal à échéance du mandat. De très nombreuses collectivités locales utilisent un plan pluriannuel d'investissement, au premier rang desquelles notre communauté d'agglomération. Je vous demande donc s'il ne serait pas possible d'adopter ce principe pour notre commune, afin de montrer toute la rigueur qui préside aux choix en matière d'investissements publics.

Dans l'attente de notre conseil, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Jacques Pasquier